

Madame la présidente, messieurs les conseillers municipaux, chères et chers collègues,

Ma question, posée au nom du groupe PLR, s'adresse au président de la municipalité, la semaine dernière, lors de sa session de mars, le grand conseil valaisan a dû se prononcer sur l'adoption du plan directeur cantonal. Celui-ci est décrit par le canton comme un instrument central de gestion et de pilotage à la disposition du canton qui permet d'orienter le développement territorial par anticipation.. En d'autres termes, si un projet figure dans le plan directeur cantonal, il n'est pas certain qu'il se réalisera. Par contre il est quasi certain que les projets qui n'y figurent pas ne se réaliseront pas.

Dans le document provisoire remis aux députés afin de préparer la séance, à la fiche D3, celle consacrée aux réseaux ferroviaires, il n'était fait aucune mention du projet de placer notre ville sur la ligne du Simplon dans les projets soutenus par le canton.

Un amendement a donc été déposé par le groupe PLR afin de faire rajouter cet élément. Cet amendement a été accepté à l'unanimité du grand conseil ce qui prouve bien que tout le monde, dans le canton, s'accorde sur l'importance de ce projet pour notre ville et que personne n'entend le freiner.

Dès lors, alors que les communes avaient été consultées, pourquoi notre municipalité n'a pas souhaité inscrire ce projet primordial pour notre région dans le plan directeur cantonal ?

Quelle est votre vision en terme de mobilité et d'accessibilité à notre ville ?  
Quels sont les moyens mis en œuvre afin de défendre les intérêts de notre ville à Sion ou à Berne ?

Nous avons la chance que notre conseiller national du chablais valaisan soit un fervent partisan du projet, quelles sont les collaborations avec lui afin de convaincre Berne de l'importance de ce projet et de le faire avancer le plus vite possible ?

Arnaud Dubois PLR